

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

مديرية الري
ولاية تيزي وزو

تيزي وزو في :Tizi Ouzou le;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 15 / 2026/AEPI**
N°NIF 419006000015034

INTITULE DE L'OPERATION : Acquisition des transformateurs de secours pour les forages et stations de pompage.)

La direction de l'hydraulique de la Wilaya de Tizi Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : : **Acquisition des transformateurs de secours pour les forages et stations de pompage**. Les entreprises spécialisées dans le domaine intéressées par le présent avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
(Bureau des marchés publics)

Les offres doivent être séparées en doubles plis cachetés et seront déposées à l'adresse suivante:

Mr LE DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU ;
RUE AIT MOULOUD MOHAND OU SALEM.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'hydraulique
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 15 /AEPI/2026»
N° NIF 419006000015034

« : Acquisition des transformateurs de secours pour les forages et stations de pompage). »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être présentées séparément à l'intérieur d'une même enveloppe, l'une devra comporter la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », mises dans une enveloppe extérieure anonyme sous doubles plis :

I) Conditions d'éligibilité du soumissionnaire :

Les entreprises spécialisées admises à soumissionner au présent avis d'appel d'offres doivent satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Qualification en BTPH catégorie Quatre (04) et plus: disposer d'un certificat d'homologation délivré par la SONELGAZ, classé en catégorie C et plus – « Réseaux Électricité » ;
- Etre une personne physique ou morale, inscrite au registre du commerce, dont les codes d'activité sont conformes à l'objet du projet de cahier des charges.
- **Le délais administratif est fixé à Trois (03) mois.**

II) Dossier de candidature comprenant :

- * Déclaration de candidature (renseignée, signée, datée et cachetée)
- * Déclaration de probité (renseignée, signée, datée et cachetée)
- * Statue de l'entreprise.
- * Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- * Document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix(10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans les délais requis ou bien comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

II) Une offre technique comprenant :

- * Déclaration à souscrire. (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
- * Cahier des charges (renseigné, signé, daté et cacheté), portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- * Documentation technique du matériel proposé.
- * Un mémoire technique justificatif
- * Planning des travaux.
- * Plan de charge de l'entreprise.

III) Une offre financière comprenant :

- * Lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée) ;
- * Bordereaux des prix unitaires (signée, datée et cachetée) ;
- * Devis quantitatif et estimatif (signée, datée et cachetée) ;

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix(10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause ,avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans les délais requis ou bien comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **10 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale, électronique ou dans le BOMOP à 10h 00.

NB : Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant ; Conformément aux dispositions de l'article 66 décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu publiquement au siège de la Direction de l'hydraulique de Tizi- Ouzou le jour de dépôt des offres à 10 h 30 min.